



Canada Revenue Agency
Agence du revenu du Canada

**REQUIREMENT TO PAY
DEMANDE FORMELLE DE PAIEMENT**

IMPORTANT - SEE REVERSE / IMPORTANT - VOIR AU VERSO

- 3550 AV RIDGEWOOD
Montréal
QC H3V 1C2

Date		03 SEP. 2010	TSO BSF
Bureau des services fiscaux de Montréal		1208	
Contact - Personne-ressource François Bacave	Tel. - Tél (514) 283-1229	Ext. - Poste	
Reference number - Numéro de référence	Toll Free - Sans frais		

9143-6329 QUEBEC INC
1065-1010
DE LA GAUCHETIÈRE O
MONTRÉAL
QC H3B 2N2

Account number Numéro de compte	850974742RC0001
------------------------------------	-----------------

You are hereby required to pay to the Receiver General on account of the above-named tax debtor's liability under one or more of the following Acts (see reverse):

- (1) **forthwith**, the moneys otherwise and immediately payable to the tax debtor which you are required to pay;
- (2) all other moneys otherwise payable to the tax debtor which you will be, within one year, liable to pay, as and when the moneys become payable;
- (3) where the moneys referred to in (1) and (2) include interest, rent, remuneration, a dividend, an annuity or other periodic payment, all such payments to be made by you to the tax debtor at any time during or after the one year period until the liability is satisfied;

La présente exige que vous versiez au receveur général au titre de l'obligation du débiteur fiscal mentionné ci-dessus, en vertu d'une ou de plusieurs des lois énoncées au verso:

- (1) **immédiatement**, les sommes autrement et alors payables au débiteur fiscal que vous devez payer;
- (2) toutes les autres sommes autrement payables au débiteur fiscal que vous devrez payer dans un délai d'un an, au fur et à mesure que ces sommes deviendront payables;
- (3) lorsque les sommes dont il est question aux points (1) et (2) comprennent des intérêts, un loyer, une rémunération, un dividende, une rente ou un autre paiement périodique, tous ces paiements que vous devez faire au débiteur fiscal à toute échéance pendant ou après le délai d'un an jusqu'à ce que l'obligation soit respectée;

but do not pay hereunder more than \$107,836.01 (the maximum payable).

mais vous n'avez pas à verser plus que 107,836.01\$ (le maximum payable).

Please make cheques or money orders payable to the Receiver General and remit them with one of the enclosed Remittance Vouchers or with the tax debtor's name, address, account and reference number as well as the remitter's name in the enclosed addressed envelopes.

Veuillez libeller les chèques ou mandats à l'ordre du receveur général et les faire parvenir dans les enveloppes-réponses ci-jointes avec une des pièces de versement fournies, ou avec les nom, adresse et numéro de compte et de référence du débiteur fiscal y compris le nom du payeur.

Failure to pay the Receiver General the amounts required above renders you personally liable to pay those amounts to Her Majesty.

À défaut de verser au receveur général les sommes exigées ci-dessus, vous serez personnellement redevable du paiement de ces sommes à Sa Majesté.

Resource Officer/Complex Case Officer

Personne-ressource et agent des cas de perception complexes

(THIRD PARTY/ TIERS)

The Canada Pension Plan; the Income Tax Act; the Income Tax Act, 2000 - Newfoundland and Labrador; the Income Tax Act - Prince Edward Island; the Income Tax Act - Nova Scotia; the Income Tax Act - New Brunswick; the Income Tax Act - Ontario; the Income Tax Act - Manitoba; the Income Tax Act - 2000 - Saskatchewan; the Alberta Personal Income Tax Act; the Alberta Corporate Tax Act; the Income Tax Act - British Columbia; the Unemployment Insurance Act; the Income Tax Act - Northwest Territories; the Income Tax Act - Nunavut; the Income Tax Act - Yukon Territory; the Petroleum and Gas Revenue Tax Act; the Employment Insurance Act.

INFORMATION TO THE THIRD PARTY TO WHOM THIS REQUIREMENT TO PAY IS ADDRESSED

This Requirement to Pay applies to each and all of the amounts described on the front of the form. You are required to pay the lesser of the total of such amounts or the maximum payable.

This Requirement to Pay has a continuing effect with respect to the payments described in (3), until the maximum payable is paid in full.

With the exception of the payments described in the preceding paragraph where the requirement has a continuing effect until satisfied, please take notice that this Requirement to Pay is effective for one year with respect to payments described in (2) and 90 days with respect to payments described in (4).

This Requirement to Pay should not be returned prior to one year from the date it was issued.

RESPONSE TO TAX SERVICES OFFICE

If no amount is or will be payable by you to the Receiver General under this Requirement to Pay please enter the appropriate details below and return the signed form to the tax services office indicated on the front of the form.

We are not liable for any payments or advances as described on the front of the form (check box if applicable).

The last payment or advance was made on (date) _____
in the amount of \$ _____.

We will become liable to make a payment to, or we will loan or advance moneys to or make a payment on behalf of, the tax debtor on (date) _____.

Future dealings with the tax debtor are not anticipated (check box if applicable).

There are presently \$ _____ in disputed or contingent amounts outstanding with this tax debtor (provide pertinent details).

Signature: _____ Date: _____

Name (print): _____ Tel: _____

Position: _____

Returning the form does not relieve you of your obligation to comply with this Requirement to Pay.

Le Régime de pensions du Canada, la Loi de l'impôt sur le revenu; the Income Tax Act 2000 - Terre-Neuve-et-Labrador; the Income Tax Act - Île-du-Prince-Édouard; the Income Tax Act - Nouvelle-Écosse; la Loi de l'impôt sur le revenu - Nouveau-Brunswick; la Loi de l'impôt sur le revenu - Ontario; la Loi de l'impôt sur le revenu-Manitoba; the Income Tax Act, 2000 - Saskatchewan; the Alberta Personal Income Tax Act; the Alberta Corporate Tax Act; the Income Tax Act - Colombie-Britannique; la Loi sur l'assurance-chômage; la Loi de l'impôt sur le revenu - Territoires du Nord-Ouest; la Loi de l'impôt sur le revenu - Nunavut; la Loi de l'impôt sur le revenu - Territoire du Yukon; la Loi de l'impôt sur les revenus pétroliers; la Loi sur l'assurance-emploi.

RENSEIGNEMENTS POUR LE TIERS À QUI LA DEMANDE FORMELLE DE PAIEMENT EST ADRESSÉE

La présente Demande formelle de paiement s'applique à chacun des montants décrits au recto du formulaire. Vous devez payer le montant le moins élevé entre le total de ces montants ou le maximum payable.

La présente Demande formelle de paiement prévaut de façon continue dans le cas des paiements décrits au point (3) jusqu'à ce que le maximum payable soit payé.

Contrairement aux paiements mentionnés au paragraphe précédent pour lesquels la demande formelle prévaut de façon continue jusqu'à ce qu'elle soit respectée, la présente Demande formelle de paiement est en vigueur pour une année dans le cas des paiements décrits au point (2) et pour 90 jours dans le cas des paiements décrits au point (4).

La présente Demande formelle de paiement ne devrait pas être retournée avant que le délai d'un an ne se soit écoulé à partir de la date à laquelle elle a été produite.

RÉPONSE AU BUREAU DES SERVICES FISCAUX

Dans le cas où vous n'avez ou n'aurez aucun paiement à faire au receveur général en vertu de la présente Demande formelle de paiement, donnez les détails pertinents ci-dessous et retournez le présent formulaire dûment signé au bureau des services fiscaux indiqué au recto.

Nous ne devons aucune des sommes ou des avances décrites au recto du formulaire (cochez la case le cas échéant).

Le dernier paiement ou avance, a été versé le (date) _____
au montant de _____ \$.

Nous devons faire un paiement au débiteur fiscal, lui consentir un prêt ou une avance, ou faire un paiement en son nom le (date) _____.

Nous ne prévoyons pas de transaction prochaine avec le débiteur fiscal (cochez la case le cas échéant).

Il existe actuellement avec ce le débiteur fiscal une obligation éventuelle ou contestée, qui n'est pas réglée, s'élevant à _____ \$.
(fournir tous les détails pertinents).

Signature : _____ Date : _____

Nom
(en lettres moulées) : _____ Tél. : _____

Poste : _____

Le fait de retourner ce formulaire ne vous libère pas de votre obligation de vous conformer à la présente Demande formelle de paiement.

Vous NE POUVEZ PAS effectuer votre versement à un établissement financier. Veuillez retourner votre versement à un bureau de l'Agence du revenu du Canada.

The payment of this remittance CANNOT be made at a financial institution and must be forwarded to a Canada Revenue Agency office.

0730070071000900850974742RC0001000000000107836010730079

Amount paid - Montant du paiement

Tax Debtor - Débiteur fiscal
9143-6329 QUEBEC INC

Contact
François Bacave
Tel. - Tél. (514) 283-1229
Ext. - Poste

Montréal
QC H3V 1C2

- 3550 AV RIDGEWOOD

Reference number - Numéro de référence

Account number - Numéro de compte
850974742RC0001

THIRD PARTY REMITTANCE VOUCHER
PIÈCE DE VERSEMENT POUR LE TIERS
REMITTING THIRD PARTY - TIERS PAYEUR

M 1208 71 9
RC103 (05/08)

Canada Revenue Agency
Agence du revenu du Canada

CUT HERE

RC103 (05/08)



Canada Revenue Agency
Agence du revenu du Canada

Keep this portion for your records
Conservez cette copie pour vos dossiers

9143-6329 QUEBEC INC

- 3550 AV RIDGEWOOD

Montréal
QC H3V 1C2

1065-1010
DE LA GAUCHETIÈRE O
MONTRÉAL

QC H3B 2N2

Bureau des services fiscaux
de Montréal
Contact François Bacave
Tel. - Tél. (514) 283-1229
Ext. - Poste

Account number - Numéro de compte

Date

Amount paid - Montant du paiement

Reference number - Numéro de référence

Date

Amount paid - Montant du paiement

CUT HERE
Canada Revenue Agency
Agence du revenu du Canada

COUPEZ ICI

RC103 (05/08)

THIRD PARTY REMITTANCE VOUCHER
PIÈCE DE VERSEMENT POUR LE TIERS
REMITTING THIRD PARTY - TIERS PAYEUR

M 1208 71 9

Account number - Numéro de compte
850974742RC0001

Reference number - Numéro de référence

Contact François Bacave
Tel. - Tél. (514) 283-1229
Ext. - Poste

- 3550 AV RIDGEWOOD

Montréal
QC H3V 1C2

Amount paid - Montant du paiement

Tax Debtor - Débiteur fiscal
9143-6329 QUEBEC INC

0730070071000900850974742RC0001000000000107836010730079

The payment of this remittance CANNOT be made at a financial institution and must be forwarded to a Canada Revenue Agency office.

Vous NE POUVEZ PAS effectuer votre versement à un établissement financier. Veuillez retourner votre versement à un bureau de l'Agence du revenu du Canada.

The payment of this remittance CANNOT be made at a financial institution and must be forwarded to a Canada Revenue Agency office.
 Vous NE POUVEZ PAS effectuer votre versement à un établissement financier. Veuillez retourner votre versement à un bureau de l'Agence du revenu du Canada.

0730070071000900850974742RC0001000000000107836010730079

--

Amount paid - Montant du paiement

Tax Debtor - Débiteur fiscal
 9143-6329 QUEBEC INC

Contact François Bacave	Tel. - Tél. (514) 283-1229
Ext. - Poste	

Montréal
 QC H3V 1C2

- - 3550 AV RIDGEWOOD

--

Reference number - Numéro de référence

850974742RC0001

Account number - Numéro de compte

M	1208	71	9
---	------	----	---

RC103 (05/08)

THIRD PARTY REMITTANCE VOUCHER
 PIÈCE DE VERSEMENT POUR LE TIERS
 REMITTING THIRD PARTY - TIERS PAYEUR

Canada Revenue Agency
 Agence du revenu du Canada



CUT HERE

COUPEZ ICI

RC103 (05/08)



Canada Revenue Agency

Agence du revenu du Canada

Keep this portion for your records
 Conservez cette copie pour vos dossiers

9143-6329 QUEBEC INC

- 3550 AV RIDGEWOOD

Montréal
 QC H3V 1C2

1065-1010
 DE LA GAUCHETIÈRE O
 MONTRÉAL

QC H3B 2N2

Bureau des services fiscaux de Montréal		
Contact François Bacave	Tel. - Tél. (514) 283-1229	Ext. - Poste

Account number - Numéro de compte	Date

Amount paid - Montant du paiement
.

Reference number - Numéro de référence	Date

Amount paid - Montant du paiement
.

CUT HERE

COUPEZ ICI

RC103 (05/08)



Canada Revenue Agency

Agence du revenu du Canada

THIRD PARTY REMITTANCE VOUCHER
 PIÈCE DE VERSEMENT POUR LE TIERS
 REMITTING THIRD PARTY - TIERS PAYEUR

M	1208	71	9
---	------	----	---

Account number - Numéro de compte 850974742RC0001
--

Reference number - Numéro de référence

Contact François Bacave	Tel. - Tél. (514) 283-1229	Ext. - Poste
----------------------------	-------------------------------	--------------

- 3550 AV RIDGEWOOD

Montréal
 QC H3V 1C2

Amount paid - Montant du paiement

Tax Debtor - Débiteur fiscal
 9143-6329 QUEBEC INC

0730070071000900850974742RC0001000000000107836010730079

The payment of this remittance CANNOT be made at a financial institution and must be forwarded to a Canada Revenue Agency office.

Vous NE POUVEZ PAS effectuer votre versement à un établissement financier. Veuillez retourner votre versement à un bureau de l'Agence du revenu du Canada.